

## **Ressources d'assistance ou d'information**

**Info-Santé 811** .....  
**811**

Les infirmières du service de consultation téléphonique 811 évaluent et font des recommandations en fonction de l'état de santé. Elles peuvent répondre à des questions et diriger selon la situation vers la ressource la plus appropriée du territoire de l'appelant. Appeler Info-Santé 811 en cas de problème de santé **non urgent** permet souvent d'éviter de se rendre inutilement à la clinique ou à l'urgence.

**Info-Social 811** .....  
**811**

Les professionnels du service Info-Social 811 donnent des conseils et peuvent répondre aux questions d'ordre psychosocial. Ils peuvent aussi, au besoin, référer vers une ressource appropriée dans le réseau de la santé et des services sociaux ou une ressource communautaire.

**Informations générales sur la maladie à coronavirus (COVID-19)** ..... **1 877 644-4545**

**Ligne Aide Abus Aînés** ..... **1 888 489-2287**

La Ligne Aide Abus Aînés (Ligne AAA) est une ligne téléphonique provinciale d'écoute et de référence spécialisée en matière de maltraitance envers les personnes âgées. Elle offre des services à différentes clientèles et s'adresse spécifiquement aux aînés qui vivent de la maltraitance, à leurs proches, ainsi qu'à toute autre personne (population, intervenants et professionnels) qui est préoccupée par une situation dans laquelle une personne âgée semble subir de la maltraitance.

**Fédération des centres d'assistance et d'accompagnement aux plaintes (FCAAP)** ..... **1 877 527-9339**

Les centres d'assistance et d'accompagnement aux plaintes (CAAP) sont des organismes communautaires régionaux, mandatés par le ministre de la Santé pour assister et accompagner, sur demande, dans une démarche de plainte.

**SOS Violence conjugale** ..... **1 800 363-9010**

SOS violence conjugale offre des services d'accueil, d'évaluation, d'information, de sensibilisation, de soutien et de référence bilingues, gratuits, anonymes et confidentiels 24h sur 24 – sept jours sur sept aux victimes de violence conjugale et à l'ensemble des personnes concernées par cette problématique. Ces services sont disponibles par téléphone, par ATS pour personnes sourdes ou encore par courriel.

**Option consommateurs** ..... **514 598-0620 poste 123 ou 1 888 412-1313**

La ligne d'information juridique 123 aîné permet de parler gratuitement à un avocat et d'obtenir des réponses sur une multitude de sujets tels que les modes de paiement, les achats en ligne, la fraude, la procuration ou la maltraitance financière.